

DEPARTEMENT DU  
VAL D'OISE

ARRONDISSEMENT  
DE SARCELLES

COMMUNE DE  
CHATENAY EN RANCE

Date de convocation  
Le 5 décembre 2015

Date d'affichage  
Le 5 décembre 2015

Nombre de membres:  
En exercice : 7  
Présents : 4  
Votants : 4

**Objet:** Schéma  
départemental de  
coopération  
intercommunale du Val  
d'Oise

Le Maire certifie que le  
compte rendu de cette  
délibération a été affiché  
au tableau d'affichage  
municipal et que la  
convocation du Conseil  
Municipal avait été faite  
le 5 décembre 2015.

Le Maire



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2015**

L'an deux mil quinze, le 19 décembre à 17h 30,

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Jacques RENAUD, Maire.

Etaient présents: M. Jacques RENAUD, M. Jacques DERMER, Mlle Charlotte RENAUD, M. Vincent LAVIER.

Etaient absents excusés: M. Nicolas SEGUIER, Mme Valérie CARBONNAUX, M. Nicolas MOREAU.

**M. Vincent LAVIER a été élu secrétaire de séance.**

Considérant le nouveau seuil de population de 15 000 habitants pour les EPCI, imposé par la loi NOTRÉ du 7 août 2015,

Considérant les Projets de schémas départementaux de coopération intercommunale présentés en Octobre 2015, respectivement par Messieurs les Préfets du Val d'Oise et de l'Oise,

Vu la carte jointe, qui montre les évolutions pressenties de l'intercommunalité à l'intérieur et au voisinage du Parc Naturel Oise-Pays de France,

Considérant la pertinence d'une fusion entre les Communautés du Pays de France et de Carnelle-Pays de France, notamment au regard de l'extension attendue du périmètre du Parc Naturel Oise-Pays de France,

Considérant l'avis favorable émis sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale du Val d'Oise par le Conseil de la Communauté de Communes du Pays de France dans sa séance du 14 décembre 2015,

Le Maire propose au Conseil Municipal d'émettre, à son tour, un avis favorable sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale du Val d'Oise,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

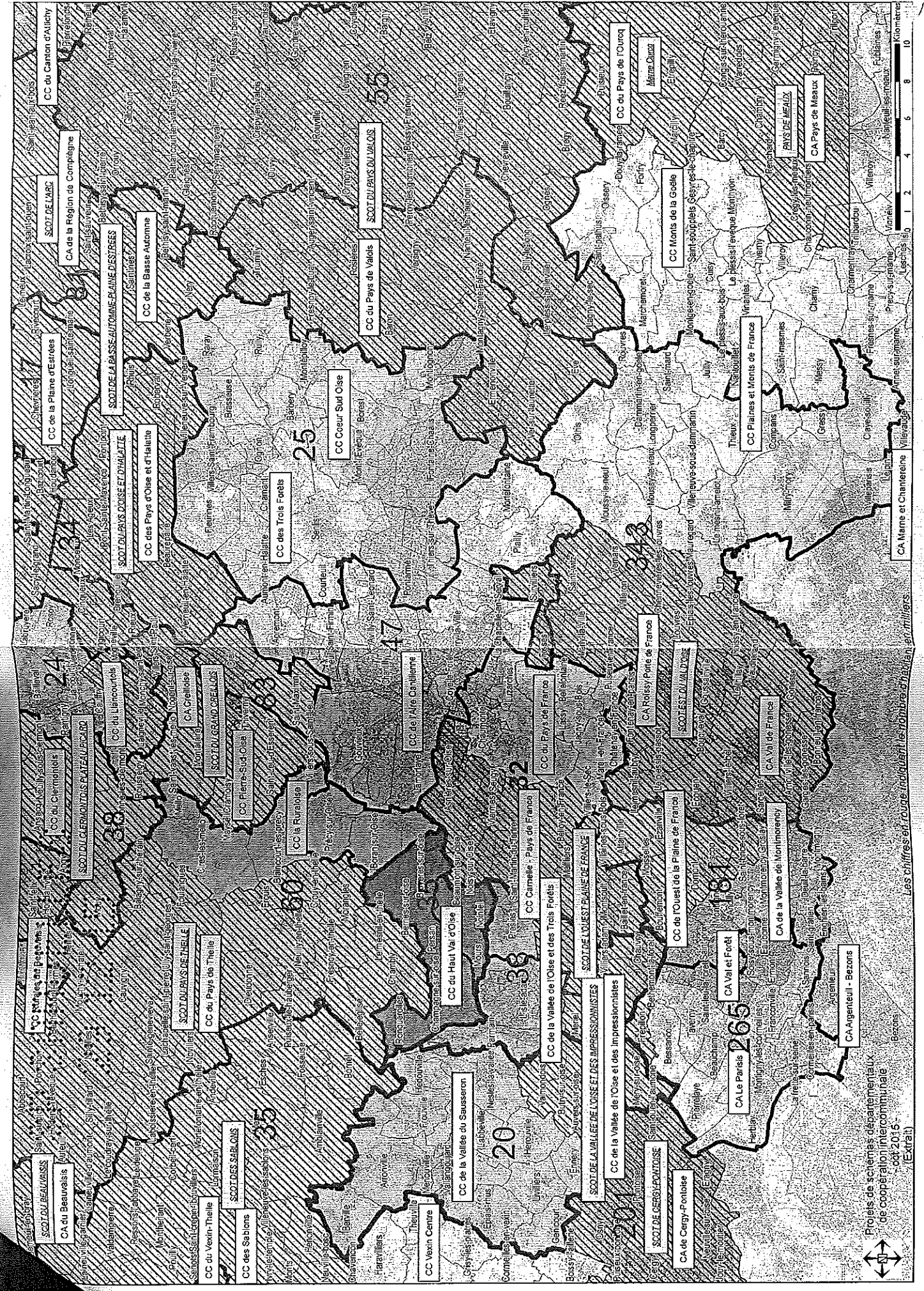
**EMET UN AVIS FAVORABLE** sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale du Val d'Oise.

Fait et délibéré à CHATENAY EN FRANCE, les jour, mois et an susdits.  
POUR COPIE CONFORME

Le Maire



*J. Renaud*



Projets de schémas départementaux  
de coopération intercommunale  
- oct 2015 -  
(Extrait)



Les chiffres en rouge indiquent le nombre d'habitants

